

Labenne, vendredi 6 janvier 2023  
RECENSEMENT

## La tournée des agents recenseurs aura lieu du 19 janvier au 18 février

*En partenariat avec l'INSEE, la Ville de Labenne procède au recensement de sa population en 2023. Du 19 janvier au 18 février, tous les habitants seront recensés.*

La Ville de Labenne va procéder au recensement de sa population du 19 janvier au 18 février 2023 pour mieux connaître l'évolution de la composition des foyers et prévoir ainsi les équipements publics nécessaires (transports, écoles, établissements de santé...). Votre implication est importante car les résultats du recensement permettent notamment de déterminer la participation de l'Etat au budget de la Ville.

### Comment cela fonctionne ?

Une fois le passage de l'agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous avez quelques jours pour répondre.

Si vous choisissez de répondre par internet, allez sur le site : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/> et cliquez sur « accéder au questionnaire » en ligne. Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe qui vous auront été remis par l'agent recenseur lors de son passage à votre domicile. Laissez-vous guider par les instructions.

Vous avez également la possibilité de répondre via les documents papier que l'agent recenseur vous aura remis lors de son passage : une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. L'agent recenseur viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Toutes les réponses sont confidentielles, elles sont uniquement transmises à l'INSEE.

Toutes les informations sur : [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)